



Collégiale Notre-Dame de Thouars

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



F S S P X

D 29 mars	Dimanche des Rameaux	10h00 : Confessions 10h45 : Bénédiction des Rameaux suivie de la procession et de la Messe chantée (Abbé Roy)
L 30 mars	Lundi Saint	
M 31 mars	Mardi Saint	
M 1 avril	Mercredi Saint	
J 2 avril	Jeudi Saint	18h00 : Confessions (Abbé Pazat) 19h00 : Messe vespérale suivie de l'adoration jusqu'à minuit (Abbé Pazat)
V 3 avril	Vendredi Saint	14h30 : Confessions (Abbé Roy) 15h00 : Chemin de Croix Confessions à l'issue (Abbé Roy) 18h00 : Confessions (Abbé Pazat) 19h00 : Adoration solennelle de la Croix (Abbé Roy)
S 4 avril	Samedi Saint	21h30 : Confessions (Abbé Roy) 22h00 : Vigile pascale (Abbé Roy)
D 5 avril	Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ	0h00 : Messe de la nuit de Pâques <i>Pas de confessions</i> 10h45 : Messe chantée du jour de Pâques (Abbé Roy)

Annonces particulières :

Ce dimanche, à l'issue de la messe, réunion reportée du cercle Henri de La Rochejaquelein sur le thème : « Les sacres du 1^{er} juillet 2026 seront-ils un schisme ? »

Il y a un projet de mariage entre Monsieur Alexandre Grellier et Mademoiselle Émeline Pineau, d'une part, et entre Monsieur Damien Pineau et Mademoiselle Adélaïde Gourdon, d'autre part. Les personnes qui connaîtraient quelque empêchement à ces mariages sont gravement tenues en conscience d'en avvertir le prieuré de Gastines, ou s'ils le préfèrent, le supérieur du district de France de la Fraternité Saint-Pie-X.

Le Vendredi Saint est un jour de jeûne pour tous les fidèles de 18 à 60 ans, et d'abstinence pour tous les fidèles à partir de 14 ans, qui oblige en conscience sous peine de faute grave. Vous avez du 29 mars au 12 avril pour faire votre communion pascale : la sainte Église notre Mère oblige tous les fidèles à communier au moins une fois par an au temps de Pâques sous peine de faute grave. La confession annuelle est également obligatoire sous peine de faute grave, mais le temps de cette confession n'est pas déterminé.



Collégiale Notre-Dame de Thouars

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



F S S P X

D 5 avril	Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ	<i>Pas de confessions</i> 10h45 : Messe chantée du jour de Pâques (Abbé Roy)
L 6 avril	Octave de Pâques	
M 7 avril	Octave de Pâques	
M 8 avril	Octave de Pâques	
J 9 avril	Octave de Pâques	
V 10 avril	Octave de Pâques	
S 11 avril	<i>In albis</i>	
D 12 avril	Premier Dimanche après Pâques de Quasimodo ou <i>in albis</i>	10h00 : Confessions (Abbé Roy) 10h45 : Messe chantée (Abbé Meugniot)

Annonces particulières :

Vous avez du 29 mars au 12 avril pour faire votre communion pascale : la sainte Église notre Mère oblige tous les fidèles à communier au moins une fois par an au temps de Pâques sous peine de faute grave. La confession annuelle est également obligatoire sous peine de faute grave, mais le temps de cette confession n'est pas déterminé.

Dimanche prochain 12 avril, première communion d'Amaury de Colonges, et deuxième quête pour les travaux de la maison paroissiale.

Samedi 18 avril, patronage Saint-François-de-Sales pour les garçons à partir de 10 ans sur le thème des cadets de Saumur.

Samedi 2 mai 2026, 2ème rencontre sportive inter-paroissiale de la Tradition Catholique du Grand Ouest (cf. affiche).

Pèlerinage de Pentecôte les 23, 24 et 25 mai 2026 sur le thème « Envoyez des ouvriers à votre moisson ».

Il y a un projet de mariage entre Monsieur Alexandre Grellier et Mademoiselle Émeline Pineau, d'une part, et entre Monsieur Damien Pineau et Mademoiselle Adélaïde Gourdon, d'autre part. Les personnes qui connaîtraient quelque empêchement à ces mariages sont gravement tenues en conscience d'en avvertir le prieuré de Gastines, ou s'ils le préfèrent, le supérieur du district de France de la Fraternité Saint-Pie-X.

Pèlerinage à Rome du 21 au 30 juillet 2026 pour les jeunes filles de 18 à 25 ans organisé par les Sœurs de la Fraternité-Saint-Pie-X.



Collégiale Notre-Dame de Thouars

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



F S S P X

D 12 avril	Premier Dimanche après Pâques de Quasimodo ou <i>in albis</i>	10h00 : Confessions (Abbé Roy) 10h45 : Messe chantée (Abbé Meugniot)
L 13 avril	Saint Herménégilde, Martyr	
M 14 avril	Saint Justin, Martyr, Mémoire des saints Tiburce, Valérien et Maxime, Martyrs	
M 15 avril	De la Férie	
J 16 avril	De la Férie	
V 17 avril	De la Férie, Mémoire de saint Anicet, Pape et Martyr	
S 18 avril	De la Sainte Vierge	
D 19 avril	Deuxième Dimanche après Pâques	10h00 : Confessions 10h45 : Messe chantée (Abbé Roy)

Annonces particulières :

Ce dimanche, première communion d'Amaury de Colonges, et deuxième quête pour les travaux de la maison paroissiale.

Vous avez du 29 mars au 12 avril pour faire votre communion pascale : la sainte Église notre Mère oblige tous les fidèles à communier au moins une fois par an au temps de Pâques sous peine de faute grave. La confession annuelle est également obligatoire sous peine de faute grave, mais le temps de cette confession n'est pas déterminé.

Samedi 18 avril, patronage Saint-François-de-Sales pour les garçons à partir de 10 ans sur le thème des cadets de Saumur.

Dimanche prochain 19 avril, quête pour les séminaires de la FSSPX.

Samedi 2 mai 2026, 2ème rencontre sportive inter-paroissiale de la Tradition Catholique du Grand Ouest (cf. affiche).

Pèlerinage de Pentecôte les 23, 24 et 25 mai 2026 sur le thème « Envoyez des ouvriers à votre moisson ».